

Le coût du service pour gérer vos déchets en 2016

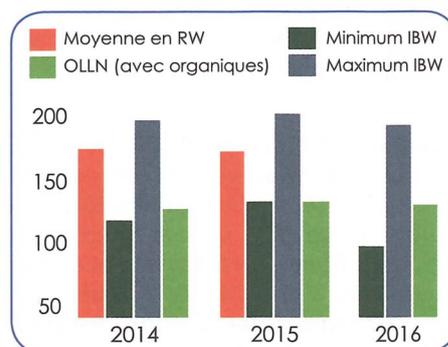
Intercommunale du Brabant wallon - IBW
Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve
31562 habitants

1) Production de déchets des ménages et leur gestion

kg/habitant/an	Région wallonne	OLLN	Quel est le service de collecte et de traitement ?
	2015	2016	
Ordures ménagères	158,93	123,78	Pour OLLN, cela comprend le tonnage des déchets organiques (9,5kg/hab/an)
Déchets verts	63,49	78,84	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	44,55	34,96	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Broyage - Incinération
Déchets inertes	94,33	84,01	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	33,04	38,08	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	52,24	50,63	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,67	35,29	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	15,99	13,78	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,78	9,41	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	6,02	7,71	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus,...)	8,5	10,59	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	513,54	487,08	

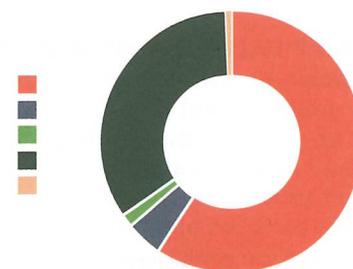
Évolution de la production d'ordures ménagères kg/hab/an

Années	Moyenne en RW	IBW		OLLN
		Minimum	Maximum	Avec organiques
2014	160,63	113,80	179,51	121,22
2015	158,93	125,95	183,65	125,95
2016	pas communiqué	96,60	176,17	123,78



2) Coûts communaux à charge du citoyen en 2016

	kg/habitant/an	en %
Collecte et traitement des ordures ménagères	27,35 €	59,33%
Gestion administrative	2,13 €	4,62%
Collectes sélectives et traitement	0,74 €	1,61%
Coûts liés au parc à conteneurs	15,60 €	33,84%
Action prévention	0,28 €	0,61%
Total	46,10 €	100,00%



3) Sources de financement

	en €	en %
Vente de sacs payants	613.565,00	28,03%
Région wallonne (subside)	277.188,21	12,66%
Consommateurs (coût obligation de reprise *)	330.043,83	15,08%
Commune (taxe forfaitaire**)	967.827,34	44,22%
Total	2.188.624,38	100,00%



* Détail de coût obligation de reprise : Huiles usagées (Valorlub - 0,09 €/hab), Huiles de friture (Valorfrit - 0 €/hab), Piles (Bebat - 1,33 €/hab), Emballages (Fost Plus - 5,7 €/hab), Pneus (Recytyre - 1,70 €/hab), Déchets électriques et électroniques (Recupel - 1,63 €/hab)

** Pour rappel, le service minimum comprend les services en porte-à-porte des déchets, des papiers-cartons, des PMC, des organiques et à la demande des déchets verts et encombrants, la collecte du verre et le parc à conteneurs.

Pour tout renseignement, contactez le service Environnement :
environnement@olln.be ou **010/43.62.50**

Vive le tri !

Papiers-cartons, PMC, déchets organiques que deviennent-ils après la collecte ?



LES DÉCHETS ORGANIQUES

Une fois récoltés, les déchets organiques sont acheminés par camions vers l'unité de Lixhe Compost SA.

La marchandise est tamisée, pour séparer la fraction compostable des indésirables. Ceux-ci sont envoyés en incinération chez Uvelia à Herstal. La fraction restante est alors mélangée avec des déchets verts afin d'équilibrer certains paramètres et idéaliser les conditions de compostage en vue d'une valorisation en agriculture et en parcs et jardins.

Au printemps 2018, les déchets organiques seront traités à

Herstal grâce à la nouvelle unité de bio-méthanisation d'Intradel.



LES PMC



Les PMC sont acheminés dans le centre de tri Valtris situé à Couillet, copropriété des intercommunales de gestion des déchets ICDI, BEP et IBW. Les matériaux sont triés, compactés et ligaturés afin de former des balles d'un mètre cube qui sont orientées vers des filières de recyclage.

CHAQUE BOUTEILLE OU FLACON EN PLASTIQUE est lavé, concassé puis fondu. Les bouteilles en plastique transparent (PET - polytéréphtalate d'éthylène) sont recyclées en nouvelles bouteilles, ravers en plastique pour les fruits et légumes, fibres textiles, etc. Les flacons en plastique opaque (HDPE - polyéthylène haute densité) sont recyclés en bacs de rangement, paniers, coffres, étagères, bidons conduits, gaines de câbles, tuyaux, palettes.

L'ACIER ET L'ALUMINIUM sont séparés, via des aimants pour l'acier et selon le principe de Foucault (avec une charge magnétique) pour l'aluminium. Ils sont ensuite broyés et nettoyés pour donner de la ferraille. L'acier est envoyé à l'aciérie, l'aluminium aux fonderies spécialisées. Ils seront tous deux transformés en produits « semi-finis », employés dans les applications les plus variées (transport, construction ou emballage).

LES CARTONS À BOISSONS (composés de 75% de carton, 21 % de plastique et 4% d'aluminium) sont plongés dans l'eau pour obtenir une pulpe. La gravité sépare les couches de plastique et d'aluminium du carton. Les fibres de carton détachées sont recyclées, comme le papier et le carton. Le plastique peut être recyclé ou utilisé comme source d'énergie dans les fours à ciment, tandis que l'aluminium est soit recyclé, soit débute une deuxième vie en tant que liant dans le ciment.

Pour rappel les parcs à conteneurs, c'est:

- ± 100.000 tonnes de déchets (toutes matières confondues) apportés par an, soit 50% des tonnages de déchets produits par les habitants du Brabant wallon.
- 76% de ces déchets sont recyclés, 23% sont valorisés en énergie et moins de 1% mis en CET (décharges).

Toutes les infos sur :

<http://www.ibw.be/dechets/parcs-a-conteneurs/>

LES PAPIERS-CARTONS

Les papiers-cartons sont envoyés à Mont-saint-Guibert puis chez VLAR PAPIER à Gand. Le papier y est recyclé. Les cartons sont pressés en gros ballots (balles) et acheminés vers des cartonneries belges ou autres.



LE VERRE DÉPOSÉ DANS LES BULLES À VERRE ?



Le verre est une des matières recyclables à l'infini. Chez Minerale à Lodelinsart, le verre est purifié puis broyé pour devenir du groisil (nom donné aux petits morceaux de verre), et est ensuite recyclé en de nouvelles bouteilles, flacons ou bocal en verre.

LES ENCOMBRANTS



Grâce au partenariat avec la Ressourcerie de la Dyle qui réalise la collecte, les encombrants en bon état retrouvent de multiples destinations selon leur nature et leur qualité, tout en privilégiant le réemploi (60%).

115 tonnes de mobiliers, d'électroménagers, de bibelots, des textiles, de livres... sont remis en magasin à Genappe. Les gros électros sont acheminés chez R.App.EL srl à Tubize pour une éventuelle remise en état. 30% sont déposés dans les parcs à containers de l'IBW et en bonne partie recyclés. Enfin, 10% environ des biens collectés constituent le rebut et prennent le chemin de l'incinération.